



RAPPORT ANNUEL

06-07

Table des matières

Mot du président-directeur général	1
Le financement adéquat des cégeps, une préoccupation constante	4
Les besoins des cégeps : un enjeu électoral pour la Fédération	7
Pour une offre de formation adaptée et diversifiée	8
Innovation et recherche : des volets à promouvoir et à développer	10
Un engagement pour la communauté collégiale	12
Rayonnement professionnel de la Fédération des cégeps	14
Structure de la Fédération des cégeps	15
Organismes partenaires de la Fédération des cégeps	18

La Fédération des cégeps

La Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Elle a été créée en 1969 pour promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps. Elle agit comme porte-parole officiel des cégeps auprès de leurs interlocuteurs – les instances gouvernementales, les organismes du milieu de l'éducation et du monde du travail, les groupes sociaux, les médias et le grand public –, favorise la concertation, l'échange d'expertises, l'expression et l'adoption de positions communes, et représente ses membres à l'occasion de la négociation des conventions collectives.

La Fédération des cégeps diffuse de l'information auprès de ses membres, de ses partenaires et des médias, et offre aux établissements du réseau collégial public un ensemble de services et de conseils en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, de formation continue, de financement, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de négociation et de relations de travail.



Mot du président-directeur général

Des moyens pour servir davantage le Québec

Si son importance est toute relative en comparaison des besoins réels des cégeps, le réinvestissement de 80 millions sur trois ans annoncé le 6 août 2006 par le gouvernement du Québec nous a, à tout le moins, permis d'entreprendre l'année 2006-2007 sur une note encourageante. Cependant, la solution la plus immédiate à la situation critique des collèges sur le plan financier résidait toujours dans la hausse des transferts fédéraux à l'enseignement postsecondaire – une demande d'ailleurs formulée par le gouvernement du Québec, à l'instar des autres provinces réunies au sein du Conseil de la Fédération. C'est vers le gouvernement fédéral qu'il nous fallait tourner les yeux et c'est dans cette direction également que devait nécessairement pointer une bonne partie de nos actions.

Tout au long de l'automne, nous avons donc intensifié nos démarches, en collaboration avec le gouvernement du Québec et certains partenaires, pour réitérer publiquement, et auprès des députés et ministres du Parlement fédéral, l'importance d'en arriver à une conclusion satisfaisante dans ce dossier. Malgré ces efforts, le budget du gouvernement fédéral n'a pas apporté les sommes espérées, accordant plutôt une hausse de 800 millions pour l'ensemble des provinces, soit environ 188 millions supplémentaires pour le Québec, à partager entre les cégeps et les universités. Désormais, si nous devons composer avec des montants dont la hauteur ne correspond pas à ce que nous attendions, il m'apparaît que c'est davantage ce partage des sommes

entre les deux réseaux de l'enseignement supérieur qui doit retenir notre attention. Il tombe sous le sens que, la part du budget de l'enseignement supérieur au Québec destinée aux cégeps représentant 40%, c'est selon cette même proportion que doivent être attribuées au collégial les sommes dégagées par la hausse des transferts fédéraux. C'est également l'opinion de la population québécoise, puisque, selon un récent sondage CROP-Express, 68% des Québécois et des Québécoises estiment que les cégeps doivent recevoir 40% à 50% des transferts fédéraux au postsecondaire. Un appui aux collèges qui s'est sensiblement maintenu à la même hauteur tout au long de l'année dernière, la question ayant été posée à quelques reprises entre janvier et mai.

Une situation financière cruciale

Nous l'affirmons depuis un certain temps déjà, la situation financière des cégeps est tout aussi cruciale que celle des universités. Le Comité sur le financement du réseau collégial public, mis sur pied par la Fédération, en a remarquablement fait la preuve en démontrant, sur la base d'une méthode qui se compare tout à fait à celle qu'utilise le réseau universitaire, que le sous-financement des cégeps atteint maintenant 305 millions de dollars.

Si nous avons fréquemment exposé la situation au cours de la dernière année, nos demandes n'ont pas trouvé tout l'écho qu'elles méritent auprès du gouvernement, puisque, loin de permettre le développement des cégeps, le dernier budget du Québec ne leur accordait que le strict minimum. Or, si un partage équitable des montants issus de la hausse des transferts fédéraux constitue une première solution aux difficultés financières du réseau collégial, le gouvernement québécois doit également envisager de toute urgence un réinvestissement au collégial, faute de quoi ce sont l'accessibilité à la formation, la quantité et la qualité des services qui seront menacés.

Dans le cas des services offerts aux adultes, l'accessibilité est déjà compromise, depuis un certain temps d'ailleurs. Des travaux d'analyse conduits au cours de la dernière année à la Fédération ont fait ressortir le potentiel de développement encore sous-exploité de la formation continue au cégep, et illustré que des obstacles financiers et réglementaires empêchent les établissements de répondre aux attentes de plusieurs milliers d'adultes chaque année. Tout comme c'est le cas avec les transferts à l'éducation postsecondaire, une première solution à cet égard pourrait venir du gouvernement fédéral dont le dernier budget prévoyait 500 millions par année pour de la formation liée au marché de l'emploi, desquels environ 120 millions devraient être versés au Québec à compter de 2008-2009. Le mode de répartition de cette somme n'a pas encore été annoncé, mais la Fédération s'assurera de faire connaître la hauteur et la nature des besoins des collèges, afin qu'ils disposent des moyens nécessaires pour servir pleinement l'ensemble des publics de la formation continue. Une démarche que nous appliquerons également au cours des mois qui précéderont le dépôt, au printemps 2008, d'une version actualisée de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*.

Faire valoir les priorités de développement des cégeps fait de toute évidence partie des activités quotidiennes de la Fédération. Cependant, tout au long de cette dernière année ponctuée d'une campagne électorale au Québec, nous avons encore intensifié nos représentations pour informer les différents partis politiques de l'état des besoins du réseau collégial public. Avec l'instabilité politique actuelle, créée par la présence d'un gouvernement minoritaire à Québec comme à Ottawa, nous poursuivrons nos efforts en ce sens au cours des prochains mois, afin de communiquer le point de vue des collèges, tant publiquement qu'auprès des partis concernés.

Solidarité et cohésion

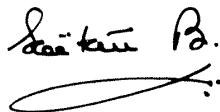
Par ailleurs, en 2006-2007, les cégeps ont, à mon avis, serré plus que jamais les rangs et fait preuve, selon ce que commandait la situation, de compassion et de solidarité. Lors des événements tragiques de Dawson College, en septembre 2006, ce sont tous les collègues, ainsi que la Fédération, qui ont soutenu en pensée les parents et amis des victimes, les étudiants et le personnel, et offert leur collaboration. Dans les heures et les jours qui ont suivi cet événement dramatique, on a pu mesurer la force du sentiment d'appartenance des étudiants et du personnel à leur collège, et constater que ce sentiment se reflète dans l'ensemble des cégeps.

La cohésion du réseau collégial s'est aussi fait sentir lors du processus devant mener au réinvestissement gouvernemental de 80 millions. Les collègues ont en effet rapidement convenu, à l'unanimité, d'un modèle de distribution des sommes entre eux. Enfin, dans une opération qui reposait sur l'adhésion de toutes les directions générales de collège, tous et toutes ont endossé, et signé, la lettre adressée au premier ministre du Québec, le 2 mai 2007, pour l'alerter quant à la situation de sous-financement de notre réseau. C'est avec une même volonté commune que nous devons, la Fédération, les collègues et nos partenaires, déployer nos forces pour faire en sorte que la prochaine année conduise à un dénouement de la situation financière qui freine encore, et depuis trop longtemps, l'évolution du réseau collégial public.

Le cégep a 40 ans cette année, et l'on reconnaît largement son apport à l'édification du Québec moderne. Le cégep se voulait, à sa création en 1967, un formidable outil de développement collectif. Il l'est devenu, dépassant tous les objectifs de départ, il l'est toujours, et il le demeurera pour peu qu'on lui accorde les moyens de mieux servir tous les Québécois, aujourd'hui et demain.

Avec une conviction sans cesse renouvelée, c'est le message que la Fédération des cégeps portera sur toutes les tribunes au cours des mois à venir.

Le président-directeur général,



Gaëtan Boucher

Le financement adéquat des cégeps, une préoccupation constante

Mettre un terme au sous-financement des cégeps pour leur permettre de répondre aux besoins de la population québécoise constitue un objectif majeur dont la Fédération ne dévie pas depuis plusieurs années. En 2006-2007, la situation devenant toujours plus urgente, elle crée le Comité de travail sur le financement du réseau collégial public, dont les travaux permettent de chiffrer le sous-financement des cégeps, puis accentue ses actions, tant pour convaincre le gouvernement provincial de la nécessité de réinvestir dans le réseau collégial public que pour conduire le gouvernement fédéral à hausser ses transferts à l'enseignement postsecondaire – ce qu'il fait finalement dans son budget du 19 mars 2007, accordant 800 M\$ à l'ensemble des provinces à partir de 2008-2009, soit environ 188 millions pour le Québec, à partager entre les cégeps et les universités.

Au cours de l'année 2006-2007, en lien avec le financement des cégeps, la Fédération :

- Signifie sa volonté d'intensifier ses actions et d'appuyer les efforts du gouvernement du Québec en vue d'une entente avec le gouvernement fédéral sur la hausse des transferts à l'éducation postsecondaire, le 16 août, à la sortie d'une rencontre des représentants de l'enseignement supérieur avec le premier ministre du Québec, M. Jean Charest.
- Annonce, le 25 octobre, sur la base des conclusions du Comité de travail sur le financement du réseau collégial public, que le sous-financement des cégeps s'élève à 305 millions de dollars récurrents en 2005-2006.

Le Comité de travail sur le financement du réseau collégial public, mis sur pied par la Fédération, était présidé par M. Richard Filion, directeur général de Dawson College, et composé de plusieurs cadres de collèges, ainsi que d'un conseiller expert, M. Pierre Malouin, ex-directeur général du financement et de l'équipement à l'enseignement supérieur au ministère de l'Éducation et ex-sous-ministre associé au ministère de la Santé et des Services sociaux. Ce dernier a mis au point une méthode de calcul tout à fait comparable à celle qu'utilisent les universités afin de chiffrer le sous-financement des cégeps, qui a par la suite été validée par un expert indépendant, M. Pierre Fortin, professeur au Département des sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal.

À l'issue des travaux du comité, les cégeps ont convenu de priorités de réinvestissement : accessibilité et qualité accrues des services offerts à la population étudiante, modernisation des technologies et mise à jour des programmes d'études, maintien de la qualité des bâtiments, présence plus forte du cégep dans sa communauté.

- Précise, la veille de la mise à jour économique du ministre des Finances du Canada, le 22 novembre, que les cégeps s'attendent à un signal clair de la volonté du gouvernement fédéral de hausser les transferts à l'enseignement postsecondaire dès le dépôt de son budget 2007-2008.

- Souligne, le 13 décembre, dans le cadre d'une conférence de presse réunissant le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Jean-Marc Fournier, et des représentants de la CRÉPUQ, que les modalités de répartition du réinvestissement gouvernemental de 80 millions sur trois ans annoncé le 6 août précédent permettront de financer les grandes priorités des cégeps, sans toutefois remédier au sous-financement de ces derniers. Elle rappelle que la hausse des transferts fédéraux à l'enseignement post-secondaire constitue un des éléments de solution à cet égard.

Selon un sondage CROP-Express réalisé en mai 2007 auprès de 1000 répondants, 68% des Québécois estiment que les cégeps doivent recevoir 40% à 50% des transferts fédéraux au postsecondaire, le reste étant octroyé aux universités. Mesurée chaque mois, de janvier à mai, cette tendance s'est maintenue tout au long de cette période.

- Accueille positivement la nomination de la nouvelle ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M^{me} Michelle Courchesne, le 18 avril, et lui fait connaître par lettre, le 23 avril, et lors d'une rencontre, le 4 mai, les priorités du réseau collégial public, insistant sur l'urgence de réinvestir dans les cégeps.

Dans une démarche exceptionnelle, les directeurs généraux et les directrices générales des 48 cégeps signent conjointement une lettre adressée le 2 mai au premier ministre du Québec, M. Jean Charest, pour lui rappeler leurs besoins, lui réitérer l'importance de partager équitablement entre les cégeps et les universités tout réinvestissement au postsecondaire, et lui demander d'amorcer le redressement financier du réseau collégial public dès 2007-2008.

- Se dit vivement déçue et très préoccupée pour l'avenir, le 24 mai, devant le budget du Québec 2007-2008 du nouveau gouvernement libéral qui ne prend aucunement en compte le sous-financement des cégeps, mais assure plutôt le strict minimum. Le 31 mai, elle demande aux partis d'opposition d'inclure les besoins du réseau collégial public dans leurs discussions avec le gouvernement en vue de dénouer l'impasse budgétaire qui suit, mais constate, et déplore, le 1^{er} juin, que les ajouts au budget du Québec adoptés par le gouvernement et le Parti Québécois n'offrent pas de réponse aux besoins pressants du réseau collégial, qui est seul dans cette situation, des mesures étant prévues pour le réseau primaire-secondaire et pour les universités.
- Rencontre, tout au long de l'année, des représentants des partis politiques et du gouvernement, tant au Québec qu'au niveau fédéral, pour les sensibiliser à la situation financière des cégeps.
- La Fédération poursuivra ses efforts dans ce dossier en 2007-2008, pour veiller notamment à ce que les sommes issues des transferts soient partagées équitablement entre les cégeps et les universités.



Les besoins des cégeps :

un enjeu électoral pour la Fédération

Dans les semaines qui précèdent le déclenchement de la campagne électorale au Québec, le 21 février 2007, et jusqu'au jour du vote, le 26 mars suivant, la Fédération intervient publiquement pour faire connaître les priorités des cégeps aux principaux partis politiques.

La Fédération :

- Réagit au moment de la publication des plateformes électorales et exprime ses attentes à l'ensemble des partis politiques à l'occasion du déclenchement des élections, le 21 février. Indiquant d'abord que le prochain gouvernement devra mettre fin au sous-financement du réseau collégial public pour permettre aux cégeps de donner leur pleine mesure sur le plan de l'accessibilité aux études collégiales, et en ce qui concerne le niveau et la qualité des services offerts aux étudiants, elle demande ensuite qu'on renforce l'adaptation de la formation collégiale. Elle précise que les collèges doivent pouvoir réviser rapidement leurs programmes d'études, offrir des formules pédagogiques adaptées aux différents profils des étudiants, constituer des pôles d'excellence pour soutenir le développement de leur région et rendre leurs services de formation continue accessibles à tous les adultes. Elle propose en troisième lieu que le prochain gouvernement soutienne davantage le développement de la recherche au collégial, en donnant notamment aux cégeps les moyens de se doter d'une véritable structure de recherche et en créant de nouveaux centres collégiaux de transfert de technologie.



Pour une offre de formation adaptée et diversifiée

Soucieuse du maintien de la qualité et de la diversité de l'offre de formation au collégial, et attentive à la réussite scolaire des étudiants, la Fédération mène en 2006-2007 des travaux pour appuyer les efforts constants des collèges à cet égard. Elle se donne également pour objectif d'appuyer la volonté des collèges d'élargir l'accès des adultes à la formation continue, un secteur de l'enseignement collégial qui présente un fort potentiel de développement, mais dont le déploiement est freiné par des obstacles financiers et réglementaires.

Ainsi, la Fédération :

- Définit, par l'intermédiaire de la Commission des affaires pédagogiques, et en collaboration avec des partenaires dont le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, des enjeux réseaux en matière de réussite qui font appel à la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés dans les collèges et sur le marché du travail. Elle participe aussi à l'élaboration de nouvelles approches en vue d'améliorer les conditions de réussite des groupes d'étudiants «à risque» ou ayant des besoins particuliers – les étudiants dont la moyenne est faible au secondaire, les garçons, par exemple – et de résorber les pénuries de main-d'œuvre dans le domaine de la santé, par des efforts visant à accroître le recrutement et à améliorer la réussite des étudiants en Soins infirmiers, notamment. Elle contribue également à la définition, à l'intention des tables interordres, de balises pour l'élaboration des plans régionaux d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique.
- Se prononce sur les modifications au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) qui ont pour objectif d'arrimer l'admission au collégial aux conditions de sanction du nouveau régime pédagogique au secondaire. Elle propose d'autres ajustements au RREC afin d'apporter, entre autres, plus de souplesse à l'organisation scolaire au cégep et d'offrir la possibilité aux diplômés de la formation technique d'obtenir un diplôme spécialisé d'études techniques dans des domaines de pointe.
- Outils les collèges, par l'entremise du Carrefour de la réussite au collégial – un organisme qu'elle a mis sur pied pour soutenir les efforts des collèges en matière de réussite –, pour l'évaluation de leurs mesures d'aide à la réussite. Le Carrefour tient par ailleurs, les 2 et 3 mai, son 3^e colloque, qui réunit des directions générales, des directions des études, des directions des services aux étudiants, des répondants du dossier de la réussite, des cadres, des conseillers pédagogiques et des enseignants de cégep, autour du thème *Leadership institutionnel, concertation et synergie en matière de réussite*.

de persévérance et de diplomation. Le Carrefour prépare également, en 2006-2007, un projet en vue de cerner, en collaboration avec des enseignants, la problématique liée à la réussite en mathématiques et de développer de nouvelles approches pédagogiques dans ce domaine.

- Lance conjointement, le 14 novembre, avec le Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM), la publication *Passage secondaire-collégial: caractéristiques étudiantes et rendement scolaire, dix ans plus tard.* Ce rapport de recherche, réalisé par le SRAM une décennie après la production – à l'initiative de la Fédération des cégeps – d'une première étude sur le même sujet, démontre notamment que les résultats au secondaire constituent le meilleur facteur prédictif de réussite au cégep.
- Encadre toute l'année une recherche-action menée avec la collaboration des membres de la Commission des affaires de la formation continue, par le Centre interdisciplinaire de recherche et de développement sur l'éducation permanente (CIRDEP) de l'Université du Québec à Montréal, afin de dresser un portrait de la formation continue au cégep, d'en cerner les besoins et d'élaborer des pistes de développement.

La recherche-action fait notamment ressortir quatre publics potentiels, que les services de formation continue des cégeps n'arrivent pas à rejoindre suffisamment, faute de disposer d'une enveloppe ouverte de financement et en raison de contraintes réglementaires: la population adulte en emploi, environ 4 millions de personnes; la population qualifiée immigrante, soit environ 45 000 nouveaux arrivants par année; les 17 500 diplômés de la formation technique qui sortent chaque année des cégeps; et la population plus âgée.

- Rappelle, le 23 mars, dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation, qu'offrir un accès élargi à la formation continue est un enjeu majeur dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et qu'il faut, par conséquent, lever les obstacles qui empêchent les cégeps de répondre rapidement et de manière diversifiée aux besoins de l'ensemble de la population adulte québécoise. Elle soutient également que les services de reconnaissance des acquis et des compétences des collèves doivent être accrus, de façon que, dans chaque région, les adultes puissent faire évaluer leur bagage de connaissances et se voir offrir la formation complémentaire, s'il y a lieu.

La Fédération des cégeps s'attend à ce que la réalité de la formation continue au collégial soit reconnue et que les obstacles financiers et réglementaires qui empêchent son plein développement soient levés, à l'occasion du dépôt, au printemps 2008, d'une version actualisée de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* et du plan d'action 2008-2013. Le versement par le gouvernement fédéral de 500 millions de dollars par année aux provinces, à partir de 2008-2009, pour offrir de la formation liée au marché de l'emploi à des personnes qui n'y ont pas droit actuellement, constitue aussi une occasion d'élargir l'accès des adultes à la formation donnée au cégep.

Innovation et recherche: des volets à promouvoir et à développer

Le sens de l'innovation a présidé à la création des cégeps pour ensuite demeurer résolument inscrit dans l'ensemble des actions menées quotidiennement par les établissements du réseau collégial public. La recherche représente aussi, de plus en plus, un domaine de prédilection des cégeps, qui constituent, par l'intermédiaire de leurs centres collégiaux de transfert de technologie, des acteurs essentiels de l'évolution technologique du Québec industriel. En 2006-2007, la Fédération des cégeps s'emploie à faire reconnaître plus largement ces réalités de manière à ce que soient exploitées et soutenues davantage ces forces des collèges.



La Fédération :

- Conduit une enquête sur l'innovation dans les cégeps, dont elle publie les résultats dans le cadre de son 6^e congrès, qui réunit, sous le thème *Innover dans les cégeps: un art d'aller plus loin*, près de 500 cadres, présidents de conseil d'administration et membres du personnel des cégeps, les 18 et 19 octobre, à Montréal.

L'enquête sur l'innovation dans le réseau collégial public a été menée par la Fédération des cégeps en collaboration avec le Conseil de la science et de la technologie, sur la base d'un questionnaire auquel 70% des cégeps ont répondu, et à partir de données recueillies dans le cadre d'un groupe de discussion et au cours d'entrevues. Elle révèle notamment qu'entre 2002 et 2005, les cégeps ont surtout innové pour développer ou améliorer la formation et les services offerts à leurs étudiants. Près de la moitié des 259 innovations recensées touchent en effet à la formation collégiale ou à l'environnement éducatif. Les collèges développent notamment des passerelles pour décloisonner les niveaux d'enseignement, mettent sur pied de nouvelles activités socioculturelles, offrent des services en ligne, créent des laboratoires virtuels, et déploient des mesures en matière de services psychosociaux et de santé. D'autres pratiques novatrices visent la gestion du collège, le développement régional, l'ouverture sur le monde et la recherche.

L'enquête fait ressortir également que la démarche d'innovation dans les collèges est avant tout proactive et planifiée, et qu'elle s'appuie principalement sur l'engagement des ressources humaines de l'établissement et sur la participation des partenaires dans 90% des cas.

- Propose, le 15 novembre, dans un état de la situation de la recherche au collégial, neuf orientations de développement. Présentées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ces orientations visent notamment un meilleur ancrage de la recherche dans la mission des cégeps, la participation du réseau collégial au conseil d'administration ou au comité des pairs des fonds de recherche québécois, le développement du réseau des centres de transfert de technologie, et la mise en place d'un système d'information intégrant des indicateurs fiables sur les activités de recherche des cégeps.
- Reçoit favorablement la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation*, le 4 décembre, parce qu'elle comporte des mesures propres à intensifier l'action des collèges en matière de recherche, de transfert et d'innovation, entre autres un montant de 12,6 millions de dollars sur trois ans pour les centres collégiaux de transfert de technologie, un soutien accru aux chercheurs de collège, ainsi que des sommes pour le développement de nouveaux outils en vue de stimuler l'intérêt des jeunes pour la science – un objectif que poursuit déjà le concours *Science, on tourne!* organisé par la Fédération.
- Salue la création de quatre nouveaux centres collégiaux de transfert de technologie annoncée le 4 juin, rappelant qu'elle s'attend à ce que le gouvernement lance dès l'automne un deuxième appel de projets, le Parti libéral du Québec s'étant engagé à porter à 45 le nombre de CCTT d'ici la fin de son mandat.

Un engagement pour la communauté collégiale

Pour les étudiants et le personnel du collégial, la Fédération :

- Met en œuvre, par l'intermédiaire de la Commission des affaires étudiantes, le 3^e Colloque sur la prévention du suicide, qui réunit, les 23 et 24 mai, les intervenants des collèges en prévention du suicide venus échanger sur les actions qu'ils mènent quotidiennement en vue de lutter contre le suicide chez les jeunes de 15 à 19 ans qui fréquentent les cégeps. À cette occasion, elle envoie un message de non-tolérance face à ce phénomène en affirmant que « le suicide n'est pas une option », comme elle le fait quelques mois auparavant, le 5 février, durant la Semaine de prévention du suicide, dans le cadre d'une conférence de presse organisée par l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS). Outre la Fédération, cet événement réunit notamment M. Claude Castonguay, ex-ministre de la Santé, M^{me} Rose-Marie Charest, présidente de l'Ordre des psychologues du Québec, M. Yves Lamontagne, président du Collège des médecins du Québec, M^{me} Marie-Annick Lépine, des Cowboys Fringants, M. Henri Massé, président de la FTQ, M^{me} Ariane Moffatt, artiste, et M. Bernard Landry, ancien premier ministre du Québec. Tous ont accepté de signer un texte d'opinion transmis aux médias pour réclamer que l'on fasse de la prévention du suicide une priorité au Québec.
- Participe au Forum socioéconomique des Premières Nations, le 26 octobre, et y fait mieux connaître la réalité et les besoins des 850 étudiants autochtones répartis dans une vingtaine de cégeps. Au terme de la rencontre, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport annonce la création d'un centre d'études collégiales pour les jeunes des populations autochtones, sur la base d'un partenariat entre le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Dawson College et le Conseil en Éducation des Premières Nations.
- Accueille avec grand intérêt les résultats de l'enquête *La pratique d'activités socioculturelles au collège: un soutien réel à la réussite* publiée le 23 mai par le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ). L'enquête illustre notamment le lien entre les activités parascolaires et l'engagement, démontrant par exemple que les étudiants qui pratiquent une activité socioculturelle affichent une moyenne scolaire plus élevée, sont deux fois moins nombreux que les autres étudiants à envisager l'abandon de leurs études et sont plus motivés.

- Organise la 15^e édition de *Science, on tourne!*, un concours scientifique et technique ouvert aux étudiantes et aux étudiants des collèges publics et privés. Lors de la finale nationale, le 5 mai, l'équipe du Collège Lafèche, formée de Charles Anderson Nadeau, David Dionne et Hugo Lessard, remporte le Prix du défi de *La patate chaude* en amenant les deux machines de sa construction à s'échanger une balle de ping-pong au-dessus d'un obstacle quinze fois durant 60 secondes.
- Siège au comité consultatif des *24 heures de science*, un événement qui permet aux jeunes de participer à des activités scientifiques.
- Décerne, le 29 avril, dans le cadre de la finale nationale de *Cégeps en spectacle*, le Prix Création, une bourse de 1500 \$ remise au groupe de siffleurs Les Hétéroclites, composé de Marc-André Bean, Jonathan Beaudoin, Guillaume L.-Tremblay et Jonathan Bouchard du Collège d'Alma.
- Remet, le 7 mai, une bourse de 2000 \$ à Marie-Claude Nadeau, étudiante en Gestion et exploitation d'entreprise agricole au Cégep de Victoriaville, dans le cadre du concours *Chapeau, les filles!* organisé par le MELS pour encourager les filles qui optent pour une profession ou un métier traditionnellement masculins.
- Contribue financièrement à la remise de bourses dans la catégorie « Collégial » du *Concours québécois en entrepreneuriat*, qui récompense l'entrepreneuriat chez les étudiants.

Rayonnement professionnel de la Fédération des cégeps

La Fédération des cégeps siège à divers organismes ou en est membre :

- Association des collèges communautaires du Canada (ACCC)
- Association francophone pour le savoir (ACFAS)
- Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC)
- Commission canadienne de l'Unesco (Commission de l'éducation)
- Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
- Conseil du patronat du Québec (CPQ)
- Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
- Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (OCDE)
- Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ)

Structure de la Fédération des cégeps

CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2006-2007

Président

M. Daniel Marcotte
Directeur général
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Vice-président

M. Pierre Roberge
Président du conseil d'administration
Heritage College

Président-directeur général de la Fédération des cégeps

M. Gaëtan Boucher

Administrateurs et administratrices

M. François Allard
Directeur général
Collège Montmorency
(à partir de septembre 2006)

M. Normand W. Bernier
Directeur général
Cégep de Drummondville
• Remplacé en octobre 2006
par **M. Christian Muckle**
Directeur général
Cégep de Trois-Rivières

M. Donald Bherer
Directeur général
Cégep de Sept-Îles

M. Robert Dykes
Président du conseil d'administration
Cégep de Saint-Jérôme

M^{me} Christiane Hardy
Directrice générale
Cégep de La Pocatière
• Remplacée en octobre 2006
par **M. Émery Béland**
Directeur général
Cégep de Matane

M. Keith W. Henderson
Directeur général
John Abbott College
• Remplacé en octobre 2006
par **M. Richard Filion**
Directeur général
Dawson College

M. Serge Brassat
Directeur général
Collège Édouard-Montpetit

M. Louis Lefebvre
Directeur général
Cégep de Saint-Félicien

M. Charles Garneau
Directeur général
Cégep Beauce-Appalaches

M^{me} Micheline Roy
Directrice générale
Cégep de Sherbrooke

M. Denis Juneau
Directeur général
Cégep de Sainte-Foy

M. Hervé Pilon
Directeur général
Cégep André-Laurendeau

M^{me} Marielle Poirier
Directrice générale
Cégep de l'Outaouais

Président sortant (jusqu'à décembre 2006)

M. Maurice Carrier
Directeur général
Cégep Limoilou

FORUM DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX ET DES DIRECTRICES GÉNÉRALES

PRÉSIDENT

M. Daniel Marcotte
Directeur général
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

FORUM DES PRÉSIDENTS ET DES PRÉSIDENTES DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

M. Pierre Roberge

Président du conseil d'administration
Heritage College

Administrateurs

M. Robert Dykes

Président du conseil d'administration
Cégep de Saint-Jérôme

M. Gérald Lizée

Président du conseil d'administration
Cégep du Vieux Montréal
(à partir d'octobre 2006)

COMMISSIONS PERMANENTES

Les cadres et les hors cadres des collèges sont regroupés au sein de la Fédération des cégeps en cinq commissions qui mènent des travaux d'analyse et conseillent l'assemblée générale.

Commission des affaires pédagogiques (CAP)

Président

M. Robert Ducharme

Directeur des études
Cégep de Saint-Jérôme

Vice-présidente

M^{me} Lyne Boileau

Directrice des études
Collège Ahuntsic

Conseillers et conseillères

M. Gaston Faucher

Directeur des études
Collège François-Xavier-Garneau

M. Michel Lauzière

Directeur des études
Cégep de Trois-Rivières
• Remplacé en novembre 2006
par M^{me} Sylvie Poirer
Directrice des études
Cégep de Chicoutimi

M. Louis Poirier

Directeur des études
Cégep de Matane

M. Allister Thorne

Directeur des études
John Abbott College
• Remplacé en avril 2007
par M. Stephen Tribble
Directeur des études
Champlain Regional College

Commission des affaires étudiantes (CAE)

Président

M. Mario Paquin

Directeur, Service des affaires
étudiantes et corporatives
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Conseillers et conseillères

M^{me} Line Cornéau

Directrice des services aux étudiants
Cégep de Chicoutimi

M^{me} Francine Duquette

Directrice des affaires étudiantes
Cégep Marie-Victorin

M^{me} Doris Fortin

Directrice
Service des affaires étudiantes
Cégep de Jonquières

M. Yves Renaud

Directeur
Direction des affaires étudiantes
Collège Shawinigan

M. Stéphane Godbout

Directeur des services aux étudiants
Cégep du Vieux Montréal

M^{me} Claire Sylvain

Directrice des affaires étudiantes
Cégep de Rivière-du-Loup

Commission des affaires de la formation continue (CAFC)

Présidente

M^{me} Martine Blache

Directrice, Service de formation
aux entreprises
Cégep du Vieux Montréal

Vice-président

M. André Gingras

Directeur

Direction de la formation continue

Cégep de Sainte-Foy

Conseillers et conseillères

M^{me} Lyne Beaulieu

Directrice adjointe

Service de la formation continue

Cégep de Rimouski

M^{me} Maryse Grenon

Directrice

Direction de la formation continue

Collège d'Alma

M^{me} Marie Lefebvre

Adjointe à la direction des études

Formation continue

Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

M. André Marcil

Adjoint à la directrice des études

Formation continue et

Service aux entreprises

Collège Édouard-Montpetit –

École nationale d'aérotechnique

M^{me} Diane McGee

Directrice adjointe

Service de la formation continue

John Abbott College

**Commission des affaires matérielles
et financières (CAMAF)****Président**

M. Jacques Girard

Directeur des services administratifs

Cégep de Chicoutimi

Vice-président

M. Alain Brochier

Directeur des services administratifs

Cégep de Sainte-Foy

Conseillers et conseillères

M. Michel Beauclamp

Coordonnateur du Service

des terrains et bâtisses

Collège de Rosenont

M^{me} France Bordeleau

Directrice des services administratifs

Collège Montmorency

M. Alain Bouchard

Directeur des services

administratifs et techniques

Cégep de Jonquière

• À partir de mars 2007 :

Directeur des services regroupés

Cégep de Chicoutimi

M^{me} Nancy Duncan

Directrice du service des finances

et des entreprises autofinancées

Cégep du Vieux Montréal

M. Denis Laliberté

Directeur des services administratifs

Cégep de Lévis-Lauzon

M. Yvon Pépin

Directeur des services financiers

Collège Ahuntsic

M. Daniel Smith

Directeur des services administratifs

Cégep Limoilou

**Commission des affaires de relations
du travail et de ressources humaines
(CARTRH)****Président**

M. Sylvain Mandeville

Directeur des ressources humaines

et secrétaire général

Cégep Marie-Victorin

Vice-présidente

M^{me} Denise Roy

Directrice des services aux

ressources humaines

Cégep de Trois-Rivières

Secrétaire

M^{me} Denise Bélanger

Directrice des ressources humaines

Collège de Bois-de-Boulogne

Conseillers et conseillères

M^{me} Claudine Baril

Directrice des services corporatifs

Cégep de Matane

M. Louis-Nari Cormier

Directeur des ressources humaines

Collège François-Xavier-Garneau

Organismes partenaires

de la Fédération des cégeps

Carrefour de la réussite au collégial

www.fedecegeps.qc.ca

Créé par la Fédération des cégeps, le Carrefour de la réussite au collégial soutient les collèves dans la mise en œuvre de leur plan de réussite en diffusant de l'information et des outils, en favorisant les échanges et le réseautage, en organisant des activités de perfectionnement et en effectuant des travaux de veille et de recherche. Il contribue au développement de l'expertise et des connaissances en matière de réussite et de diplomation dans les collèves.

Cégep international

www.cegepinternational.qc.ca

Cégep international est l'organisme de promotion des collèves sur le plan international. Il informe les cégeps et suscite des échanges et des partenariats entre ses membres et des établissements étrangers en plus de faciliter la coordination de leurs activités sur la scène internationale. Cégep international s'emploie également à faciliter la venue d'étudiants internationaux au Québec et l'organisation de stages dans d'autres pays pour les étudiants du collégial.

Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec

www.riasq.qc.ca

Le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec, le RIASQ, est une corporation à but non lucratif qui œuvre au développement d'activités éducatives de loisir culturel pour les jeunes du milieu collégial. Regroupant la grande majorité des services d'animation culturelle des collèves, centres d'études ou campus du Québec, publics et privés (67 établissements d'enseignement en 2006-2007), le RIASQ produit annuellement les événements intercollégiaux qui occupent le calendrier culturel québécois de novembre à avril: *Cégeps en spectacle*, *l'Exposition d'arts plastiques*, *le Circuit d'improvisation*, *le Festival de danse* et *le Festival de théâtre*.

Réseau Trans-tech

www.reseau transtech.qc.ca

Le Réseau Trans-tech représente les 35 centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), qui effectuent de la recherche appliquée, assurent une aide technique aux entreprises et donnent de la formation. Chaque centre spécialisé dans un domaine travaille avec l'entreprise à l'amélioration des technologies, des procédés et des produits.

Centre collégial des services regroupés

www.ccsr.qc.ca

Au service des collèges

Le Centre collégial des services regroupés (CCSR) est une corporation sans but lucratif créée par les collèges pour relever des défis importants de gestion qui les attendent et mettre en commun des services afin de réaliser des économies significatives. Ses activités doivent s'autofinancer et les bénéfices qu'il en retire sont réinvestis dans le développement de projets qui répondent aux besoins de sa clientèle.

La force du regroupement et l'expertise partagée

- Achats regroupés : favoriser le regroupement de collèges pour l'achat de produits et de services afin de réaliser des économies d'échelle.
- Services documentaires (Resdoc) : offrir aux usagers des bibliothèques l'accès à des produits et à des services à des coûts compétitifs.
- Santé et sécurité : regrouper les collèges en mutuelle de prévention et offrir aux membres des services en santé et sécurité.
- Perfectionnement : proposer des activités de perfectionnement collectif ou de formation sur mesure dans les divers domaines de la gestion.
- Services-conseils : offrir aux cégeps l'expertise d'une équipe pour les accompagner dans la recherche de solutions à leurs problématiques organisationnelles.
- Prévention et règlement des différends : aider les collèges à favoriser le maintien d'un climat de travail sain et harmonieux.



Fédération des cégeps

Cette publication peut être consultée sur le site Internet de la Fédération des cégeps à l'adresse suivante:
www.fedecegeps.qc.ca.

Fédération des cégeps
500, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E7

Téléphone: 514 381-8631
Télécopieur: 514 381-2263
comm@fedecegeps.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
4^e trimestre 2007

06-07



Fédération des cégeps
500, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E7
Téléphone: 514 381-8631
Télécopieur: 514 381-2263
comm@fedeccegeps.qc.ca

Papier intérieur



Recyclé

Contribue à l'utilisation responsable
des ressources forestières
www.fsc.org Cert no. XXX-XXX-000
© 1996 Forest Stewardship Council

